

Déclaration AG des syndiqué-e-s d'Info'Com-CGT

Paris, le samedi 4 mars 2023

APPEL À LA GRÈVE ET AUX BLOCAGES SUR LA DURÉE, JUSQU'AU RETRAIT

Depuis l'annonce du projet de réforme des retraites par le gouvernement, le 10 janvier 2023, une large inter-syndicale s'est créée afin de peser pour obtenir l'abandon du texte.

Outre le report de deux ans de l'âge de départ la retraite (de 62 à 64 ans), l'accélération du passage à 43 années de travail pour tous, y compris celles et ceux ayant commencé jeune, le débat parlementaire a démontré la mauvaise foi du gouvernement pour passer en force, incluant la diffusion de fausses informations, comme la prétendue faillite du système actuel (déficiaire de 3%) ou encore le projet de minimum de retraite à 1200 euros, qui ne s'appliquera qu'à une infime partie de la population.

À ce jour, cinq journées de mobilisations nationales

ont été organisées, deux en janvier (les 19 et 31), trois en février (les 7, 11 et 16).

Info'Com-CGT y a participé à chaque fois comme convenu lors de nos assemblées générales des 14, 23 janvier et 2 février.

L'intersyndicale appelle désormais à passer à la vitesse supérieure

en bloquant le pays le mardi 7 mars et en essayant de construire un mouvement reconductible. Info'Com-CGT souscrit à cet objectif : la mobilisation massive et sur la durée est le seul moyen, à notre avis, de faire plier un gouvernement incapable de comprendre ce qui se passe dans le pays.

Réunis pour la quatrième fois en assemblée générale depuis le début

du mouvement, les adhérent-e-s d'Info'Com-CGT appellent l'ensemble des travailleuses et les travailleurs, partout où ils-elles se trouvent, à se mobiliser afin de multiplier les actions contre la réforme :

- se mettre en grève ce mardi 7 mars et participer aux manifestations ;
- tenir des assemblées locales avec les salarié-e-s en vue de poursuivre la mobilisation sur les retraites et leur financement, d'élargir le champ des revendications autour des salaires, des droits des femmes, des conditions de travail, etc. ;
- organiser des arrêts de travail ponctuels, le mercredi 8 mars, journée internationale des droits des femmes, compte tenu des inégalités face à la retraite dont souffrent les femmes, qui seraient amplifiées par le nouveau texte ;
- poursuivre la mobilisation dans les jours qui suivront avec, par exemple, des arrêts de travail ponctuels reconductibles d'une à deux heures par jour, jusqu'au retrait du projet.

CHACUN, CHACUNE A UN RÔLE À JOUER !

**SOYONS TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION LE 7 MARS
ET LES JOURS SUIVANTS POUR GAGNER.**

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS